



ANNEXE 0 - CONVENTION FNCS / AMV Commande 2015 - Académie de Rouen

Thierry Machuel « l'Europe de mes rêves » 28 poèmes pour 28 pays en 28 langues

Descriptif du projet sur trois ans

**L'Europe de mes rêves :
Une création chorale pour un projet d'éducation artistique et culturelle européen
Demande Erasmus+ en Mars 2016**

Quelle est la raison d'être du projet, les objectifs poursuivis et les besoins identifiés ?

9 établissements Haut-Normand ; 9 pays européens :
des échanges 2 à 2 France/Europe
Un grand rassemblement d'une semaine pour 10 pays en Normandie : Ateliers ; master-class ;
concerts patrimoniaux...
Une tournée musicale dans les 9 pays accueillis en retour (chaque établissement normand dans un pays Européen).

Le projet est né d'une volonté de créer une oeuvre chorale pour des élèves du second degré pratiquant le chant choral au sein de leur établissement.
La pratique chorale, si elle est fortement valorisée dans les établissements scolaires français depuis une vingtaine d'année reste bien en deçà des fortes traditions chorales des autres pays européens.
Une réflexion et une mise en commun des différentes pratiques au niveau européen nous semble fondamentale pour l'épanouissement harmonieux des futurs citoyens de l'Europe.

L'investissement des élèves de chaque pays dans la préparation d'un grand rassemblement choral en Normandie en mai 2017 sera le reflet de trois années de recherches et d'enseignement commun de la part des 14 chorales des établissements scolaires impliqués.
Une commande sera passée au compositeur Thierry MACHUEL (grand prix lycéens des compositeurs 2011, spécialiste de l'écriture chorale) qui mettra en musique selon la musicalité de chaque langue les poèmes réalisés en ateliers d'écriture sur le thème : « L'Europe de mes rêves ».

L'utilisation des nouvelles technologies, la conception de nouveaux outils de communication performants seront centralisés et développés par le pôle de compétence d'éducation musicale de l'académie de Rouen. Répertoire choral européen ; Documents sonore de travail ; ...

La réalisation d'un documentaire accompagnera l'ensemble du projet afin de mettre en lumière les enjeux d'une telle démarche

L'idée d'un Festival de la voix Européen est né à partir de cette notion d'Europe imaginée par des adolescents qui sera travaillée de manière poétique et chorale par les élèves de neuf collèges de l'académie de Rouen et neuf établissements de la communauté européenne : Italie, Allemagne, Pologne, Angleterre...

Le projet s'articulera

- Autour d'une formation de professeurs dans le cadre de la mise en place d'un festival de la voix Européenne. Rencontre des 18 chefs de chœurs impliqués, appropriation d'un répertoire commun, échange de pratiques autour du chant choral et de ses apprentissages.
- Autour d'une construction artistique commune dans les huit pays sélectionnés.
- Autour d'échanges de classe à classe en « mariant » chaque établissement normand à son correspondant en Europe. (Echanges épistolaires ; audio ; photographiques ; vidéo...).
- Autour d'un questionnement sur la notion de citoyen européen ; sur la magie de la musique des langues ; avec captation et restitution vidéo des différentes étapes du projet dans chaque établissement création et alimentation de blogs d'établissement; participation aux web-radios ; implication dans les médias locaux.

Une semaine de festival regroupera l'ensemble des acteurs du projets (18 chorales) à Yvetôt (Seine-Maritime - France) pour des ateliers de pratiques chorales, des concerts le soir dans les lieux patrimoniaux de la région (concerts répartis sur l'ensemble du territoire Haut-Normand en petites formations (2 établissements) et une grande rencontre commune à la salle des Vikings.

Les chorales des établissements français se rendront chacune dans le pays avec lequel les échanges se sont faits les deux années précédentes pour offrir en commun un concert dans le pays qui accueillera les jeunes.

En quoi ce projet est-il innovant et/ou complémentaire par rapport à d'autres projets réalisés ?

Ce projet s'inscrit dans la continuité des rassemblements chorals scolaires existants en France dans les différentes académies.

Il s'appuie sur la dynamique instaurée dans l'académie de Rouen par le chœur de professeurs d'éducation musicale Discipulus créé en 2011 à l'initiative de la Daac (délégation académique à l'action culturelle) et du corps d'inspection référent.

Il s'appuie également sur la qualité et le niveau vocal des classes à horaires aménagés à dominante vocale (Cham vocales) de l'académie, permettant de créer une émulation et d'impulser des dynamiques nouvelles dans les rencontres académiques.

La volonté d'ouvrir et de placer le chant choral dans sa dimension européenne répond à un manque en France, qui jusqu'à présent n'accueille aucun rassemblement de jeunes chœurs amateurs dans le cadre de la formation initiale des adolescents.

L'espace de travail et la plate-forme d'échanges sera l'occasion de tester et de mettre au point de nouveaux outils au service de l'éducation musicale avec l'orientation souhaitée par chaque partenaire de l'Europe.

Enfin, ce projet se veut également innovant par la construction d'une délégation européenne, au service d'une culture artistique commune à partir de la musicalité de chaque langue.

Le choix des partenaires

Le point de départ du projet vient de la dynamique créée par les professeurs d'éducation musicale de l'académie de Rouen et leur inspection référente autour du chœur Discipulus.

Chaque professeur membre du chœur (24) travaille et s'approprie un répertoire contemporain, en étroite collaboration avec le compositeur Thierry Machuel

Le projet Erasmus+ sera proposé en priorité aux élèves des membres du chœur qui sont répartis sur l'ensemble du territoire Haut-Normand :

Clg Guillaume le Conquérant de Saint-Saëns; Collège Braque de Dieppe ; Clg Camus d'Yvetot; Clg Maeterlinck de Luneray ; Clg La Hêtraie de La Feuillie; Clg Georges Brassens d'Epouville ; Clg Louis Anquetin d'Etrépagne; Clg Rollon de Gournay en Bray; Clg privé L'immaculée de Damville ; Clg La Hève Sainte-Adresse; Clg Victor Hugo de Caudebec en Caux; Clg Rollon de Grand-Couronne; Clg Rachel Salmona Le Tréport; Clg Michel de Montaigne le Vaudeuil ; Clg Cervantes Vernon; Clg Jehan le Povremoyne Saint Valéry en Caux; Clg L'oiseau Blanc Cricquetot l'Esneval ; Clg Roncherolles Bolbec ; Clg Jean de la Varende Bourg Achard; Clg Eugène Noël Montville; Clg Claude Delvincourt Dieppe; Clg Le Hamelet Louviers; Clg Louis Philippe Eu; Clg Arthur Rimbaud Saint-Aubin les Elbeuf ; Clg Henri de Navarre Yerville.

Les chœurs des Cham, impliqués pour « tester » les œuvres proposées servent de chevilles ouvrières à l'élaboration du projet. Clg Camus Yvetot ; Clg Guillaume le Conquérant Saint-Saëns.

Les rencontres chorales académiques du BEF Dieppe-Neufchâtel également.

Les échanges de la Maîtrise de Seine-Maritime avec différents pays depuis de nombreuses années, (Italie ; Espagne; Russie...) nous font penser qu'un projet à l'échelle européenne devient une nécessité.

La proposition du compositeur Thierry Machuel de travailler sur « L'Europe de mes rêves » et de composer une oeuvre sur-mesure à partir de poèmes d'adolescents de collège, nous pousse à imaginer un grand projet artistique pédagogique fédérateur.

Les établissements scolaires normands concernés n'ont pas forcément d'appariement spécifique avec un établissement européen ; la diversité des pays recherchés a orienté les pistes vers les établissements développant le chant choral dans leur projet d'établissement.

La diversité d'implantation des collèges normand, ruraux, urbains, en ZRI, en REP ou REP + nous pousse à rechercher des appariements dans des secteurs très divers en Europe, le critère de rassemblement étant l'âge correspondant au second degré français et la pratique du chant choral collectif au sein de l'établissement scolaire.

La réalisation du projet au niveau européen :

Les équipes du projet comprennent les équipes pédagogiques de chaque établissement partie prenante du projet (Lettres ; Histoire-géographie ; langues ; Arts-Plastiques ; éducation musicale et chant choral ; Documentation ; le référent Tice...) Au sein de chaque établissement, les équipes feront le point régulièrement sur l'avancée du projet lors des « *déjeuner de l'Europe de tes rêves* ».

Entre ces réunions les échanges par le biais des ENT et de la plate-forme du pôle de compétence de l'éducation musicale de l'académie de ROUEN sera facilité et encouragé (Onglet dédié : « *L'Europe en rêve* »).

Les différentes actions seront filmées au jour le jour afin d'alimenter les sites internet, les ENT ou les blogs d'établissements. La plate-forme relayera ces moments captés.

Déroulement du projet pour l'année 2015-2016

Les équipes pédagogiques seront constituées sur la base du volontariat à l'initiative du professeur d'éducation musicale déjà sensibilisé lors de **l'année de préfiguration (2014-2015)** au sein du chœur Discipulus.

Une réunion plénière a été organisée en juin 2015 afin de présenter le projet européen dans sa globalité à l'ensemble des acteurs de chaque établissement, de l'inscrire dans le volet culturel du projet d'établissement ainsi que de l'intégrer dans le fonctionnement quotidien (administratif, financier, pédagogique).

Le projet sera présenté au premier CA de l'année scolaire de chaque établissement impliqué en octobre 2015.

Gestion du projet

Un établissement sera désigné gestionnaire du projet et élaborera une convention à destination des huit autres établissements stipulant l'attribution et la répartition des fonds selon les besoins de chacun. Le calendrier des activités pédagogiques sera communiqué au gestionnaire de chaque établissement qui fera remonter l'information au collège centralisateur afin d'assurer le financement des activités du projet. Il sera réajusté à chaque début de trimestre si besoin.

Le projet au sein de chaque établissement se déroulera dans le cadre des activités scolaires inscrites à l'emploi du temps des élèves, notamment la participation à la chorale avec un engagement d'assiduité signé par les familles pour la durée du projet.

Encadrement et évaluation du projet

Un comité de pilotage est instauré réunissant une fois par trimestre un membre de la communauté éducative de chaque établissement, le gestionnaire centralisateur, l'IA-IPR et un représentant de l'action culturelle. Les différents points analysés seront :

- l'avancée du projet
- l'implication des élèves
- la maîtrise progressive de la notion de citoyenneté Européenne
- au sein de chaque établissement, un rapport d'activité sera présenté au CA du mois de juin de chaque année et sera transmis, sous l'autorité du chef d'établissement aux autres établissements participants.

Suivi de l'action culturelles

L'implication de chaque communauté éducative sous l'autorité bienveillante du chef d'établissement est la garantie de la réussite de projets ambitieux. La communication sans cesse renouvelée sur l'importance de la pédagogie du détour induite par un projet artistique ambitieux est primordiale. L'énonciation claire des acquis attendus est un facteur de réussite.

L'adhésion des familles et le soutien des parents est indispensable. A ce titre des réunions d'information seront organisées ; les blogs des établissements serviront de relais afin de rendre transparentes toutes les activités menées dans le cadre du projet.

« L'Europe de mes rêves » Territoires et langues du monde que nous habitons

Parcours d'éducation artistique et culturelle Moi citoyen européen, bien dans ma vie, bien dans ma tête, bien dans mes rêves

Des actions culturelles à mener dans neuf établissements sélectionnés sur toute l'académie en français, en géographie, en histoire, en langues, en arts plastiques, en éducation musicale et chant choral, en histoire des arts, en éducation civique et citoyenne...avec la complicité des CDI

Année 2015-2016 : « L'Europe de mes rêves » naissance d'une oeuvre

1- Deux formations académiques en direction des enseignants

Ecriture

21 – 22 - 23 Septembre 2015 : Atelier d'écriture mené par un poète et le compositeur pour les professeurs ayant inscrit leur chorale ou leur groupe classe dans l'aventure (3 jours=18 heures) 9 établissements ont été sélectionnés dans toute l'académie (Eure et Seine-Maritime). Damville ; Bourg-Achard; Le Trait ; Caudebec en Caux; Yvetôt ; Eu ; Saint-Saëns ; La Feuillie et Sainte-Adresse.

Audio-visuel

Stage inscrit au plan académique de formation (PAF) : Filmer une chorale
18 heures réparties sur l'année avec un module en e-formation. (Stage initié par la DAAC et la DAN sur inscription).

2- Le projet et ses déclinaisons dans les établissements

Appropriation de l'idée d'Europe par chaque équipe pédagogique dans chaque établissement selon sa spécificité (Langues enseignées; options; ateliers artistiques, localisation, jumelages existants, ressources de proximité...)

A partir d'octobre 15 : Ecriture des poèmes dans les classes avec lecture de poésies diverses et variées. Travail en autonomie dans les établissements selon les appétences des enseignants et des découvertes effectuées lors des ateliers d'écriture du mois de septembre.

Rencontres de chacune des chorales et travail des enfants avec les professeurs et le compositeur dans les établissements. (3 rencontres par chorale à répartir sur l'année soit 21 jours de présence en Normandie... à diverses saisons).

Mai 2016 : Lecture des poèmes sélectionnés sur des improvisations au piano de Thierry Machuel lors des festivals chorals de Mai 16.

La prospection de lieux patrimoniaux pour les restitutions pourra donner lieu à une étude en histoire des arts pour les élèves. (Découverte du patrimoine local).

Simultanément au travail d'écriture : questionnement sur la notion de citoyen de l'Europe. Travail mené en classe en histoire et éducation civique.

A la recherche de mon voisin européen : traduction de 28 poèmes en 28 langues...

Année 2016-2017 :
« L'Europe de mes rêves » Réalisation du projet choral.

1- Deux formations académiques pour les enseignants

Monter une composition chorale contemporaine avec les élèves :

Septembre 2016 : Stage pour les professeurs avec Thierry Machuel: Découverte et appropriation de l'oeuvre (1 journée). Les professeurs seront a priori les mêmes que pour le stage d'écriture de 2015.

Audio-visuel : Réaliser un film artistique - saisir le geste vocal :

Formation sur toute l'année avec la présence d'un documentariste professionnel (Franck CUVELIER); alimentation de la plateforme d'e.formation *magistère*.

2- La réalisation de « L'Europe de mes rêves » dans les classes

Dès la rentrée 16 avec les chorales retenues :

- Apprentissage de l'oeuvre dans les chorales avec une journée de travail dans chaque établissement avec Thierry Machuel
- Dans les classes : Appropriation du projet à partir de l'oeuvre musicale créée. Chaque équipe pédagogique décline la matière proposée dans son enseignement :
 - o L'Europe
 - o La traduction et l'écriture poétique
 - o La musique de la langue
 - o La création plastique à partir de la musique
 - o Les ressources patrimoniales de proximité (Trouver et tester un lieu « qui sonne »)
Etc.
- Expositions des travaux réalisés
- Concert lors des festivals chorals en Mai 2017.
Restitution dans les lieux patrimoniaux de l'académie

Fait en trois exemplaires, dont un pour l'AMV

à Paris, le 6 juillet 2016

Le président de la FNCS

Le compositeur

Claude DESFRAY

Thierry MACHUEL